

**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CHÂTELET-EN-BRIE**  
**SIEGE SOCIAL : HOTEL DE VILLE, 77820 LE CHÂTELET-EN-BRIE**

**Rapport moral 2022**

**I Introduction :**

Cette assemblée générale qui débute n'est pas une réunion comme les autres ; elle est empreinte d'une grande tristesse, voire de chagrin, car Jean Claude Radigon, le président fondateur de notre société est absent ce soir pour la première fois depuis 1995 et pour cause...

L'an dernier, au moment du bilan de l'année écoulée, j'avais parlé « d'un petit coup de tonnerre » qui s'était fait entendre dans le ciel du Châtelet ; Il s'agissait de la démission de notre président fondateur de la SHCB77.

Le 12 janvier 2023 à 10 heures du matin, c'est une tempête qui s'est abattue sur notre association.

**Jean-Claude, notre ami** tu as été hospitalisé le 3 janvier 2023 et tu t'es battu avec beaucoup de courage et d'abnégation pour lutter contre une sale maladie qui te poursuivait depuis quelques temps.

Mais, **ami Jean-Claude**, le principe de réalité s'est imposé à toi et devant cet état de fait tu as choisi de ne pas vouloir souffrir plus longtemps pour rien.

Alors, **Jean-Claude, notre ami**, tu nous as quittés le 12 janvier à 10 heures, sans faire trop de vagues, ni de bruit. « **A pas de loup !** » comme disait la fable que nous avons lue ensemble un soir de décembre.

**Ami Jean-Claude**, toi qui aimais tant que j'utilise des anaphores dans certains discours, tu vas avoir droit toi aussi à ton « chapitre ».

**Ami Jean-Claude**, Je voudrais te manifester ce soir, toute ma sympathie et toute mon estime, voire mon admiration, que beaucoup d'entre nous partagent avec moi, pour tout ce que tu as fait pour la SHCB77 que tu avais créée avec quatre de tes comparses en 1995. Tu as été et tu resteras « ad vitam aeternam », notre inspirateur et notre figure tutélaire.

**En un mot tu es comme tu l'as toujours été et tu le seras pour toujours, le père de la Société d'Histoire du Châtelet-en-Brie. Nous ne t'oublierons jamais.**

**Ami Jean-Claude**, malgré tes souffrances tu œuvrais encore le 28 décembre dernier pour terminer la numérisation d'un dossier auquel tu tenais tout particulièrement. Tu semblais satisfait du travail accompli lorsque tu me l'as remis ce jour-là.

**Ami Jean-Claude**, tu as toujours aimé en effet le travail bien fait, bien présenté et l'ordre, car disais-tu, si dans les 20 secondes qui suivent une demande on ne l'a pas trouvé, c'est que le document est mal rangé.

**Ami Jean-Claude, la qualité était ton dada.** Et même si parfois, quelque éclat de voix pas toujours diplomatique se faisait entendre, c'était toujours pour la bonne cause et la bonne marche du travail. Et le poil à gratter peut faire avancer les choses de temps en temps. Cela ne s'est jamais démenti. La liste de tes œuvres serait longue à énumérer, mais tout le monde

ici se souvient et souviendra longtemps de tout ce que tu as réalisé pour la SHCB77 et pour le village et son patrimoine.

**Ami Jean Claude**, une fois de plus, vivement et très sincèrement du fond du cœur, un grand merci et Bravo pour l'ensemble de ton œuvre.

Et même si tu disais souvent que les cimetières sont remplis de gens indispensables tu vas tout de même nous manquer !

Comme disait Georges Brassens dans une de ses chansons « Quand un copain manquait à bord, c'est qu'il était mort. Cent ans après coquin de sort il manquait encore ! »

**Ceci est vrai, très vrai pour nous !**

**Alors, salut Jean-Claude, salut l'ami, salut l'artiste. Et comme tu es croyant je dis, nous te disons à dieu. Repose en paix.**

J'ai toutefois un grand regret à formuler, celui de ne pas avoir **publié à temps la brochure sur Louis Puissant**, pour laquelle tu avais mis tant de cœur à compiler une somme considérable de documents. Et tu aurais tant voulu la voir achevée. Celle-ci était en train d'être montée avant publication. Ce vœu n'a pas été exaucé. Dommage !

**Avant de vous présenter ce rapport moral pour l'année écoulée**, je voudrais aussi que l'on ait une pensée pour l'un de nos membres qui nous a quittés en 2022, c'est un de ses amis que Jean-Claude a rejoint. Je veux parler **de Christian Arbaud**. Il habitait Paris et durant des années, il nous a été d'un grand secours pour la recherche de documents aux Archives nationales et à celles des Yvelines, concernant notamment les dames de Poissy. Il avait aussi des attaches anciennes avec les familles Poussié/Dolffus, propriétaires du château des Dames.

Observons un moment de silence en hommage à nos deux sociétaires qui vont nous manquer. Salut Christian, salut Jean Claude.

Ayons aussi une pensée pour nos amis de l'association qui sont aujourd'hui absents et qui souffrent. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement et le retour parmi nous le plus tôt possible. Nous les embrassons.

Voici désormais un résumé de nos activités durant cette année écoulée.

## **II L'Édition :**

L'an dernier à la même époque nous vous donnions la primeur de l'édition du livre de Jean-Jacques Brisédou sur le château des Dames. Je vous disais alors en préambule de la présentation de cette œuvre, qu'elle avait nécessité plus de 10 ans de recherches et de travail ; on se disait aussi qu'elle aurait un vrai succès et qu'elle deviendrait peut-être un best-seller au niveau de la commune.

**Ce livre publié**, « le château des dames » n'a pas connu le succès escompté.

En effet, les nombreux châtelains qui vantaient tant la beauté et les mérites du château à qui voulait l'entendre, n'ont pas été au rendez-vous de cette histoire comme nous l'aurions souhaité.

La municipalité a pris une option sur quelques dizaines d'ouvrages récemment, nous attendons avec espoir ce petit coup de pouce qui nous aiderait un peu à faire face aux dépenses engagées. Par avance merci à madame le Maire, Patricia Torcol, pour son engagement à nos côtés. Et merci aussi à Jean Pierre Bœuf d'avoir œuvré pour que notre requête auprès de la municipalité aboutisse.

Concernant les adhérents dont vous faites partie, chacun à son niveau pourrait être utile à la SHCB77 en parlant de ces publications aux amis, aux parents et aux connaissances.

Ces publications pourraient même faire l'objet de cadeaux, à Noël ou autres...

Nous comptons sur vous tous et toutes, pour ouvrir vos carnets d'adresses ! Par avance merci.

Sachez aussi que depuis le marché de Noël, nos ouvrages peuvent être vendus par lots de trois ou quatre, à des tarifs défiant toute concurrence ! Ils peuvent être obtenus au local de la SHCB, impasse des Marjolets, lors de nos permanences tous les mardis et jeudis de l'année.

### **III Travail autour de la valorisation du patrimoine financé par le département.**

Nous avons été choisis avec 4 ou 5 autres communes par le département, pour bénéficier du financement de ce projet souhaité.

Durant plus de trois mois, nous nous sommes investis dans un travail de valorisation du patrimoine de la commune.

Notre engagement auprès de la municipalité et du département a consisté en le choix de lieux ou d'édifices susceptibles d'être mis en évidence. Mais aussi en la rédaction de textes synthétiques et suffisamment explicites pour que le maximum de personnes, châtelaines ou de passage puissent profiter des richesses de notre village.

**Le partage** de nos recherches, de nos écrits, fait partie des missions que nous nous sommes données. Qu'on se le dise !

Cette valorisation se distribue en trois volets, aujourd'hui validés.

➤ Ainsi, **bientôt seront apposées des photos anciennes** grand format sur trois de nos édifices remarquables : l'église, la mairie et le château.

➤ D'autre part, **Création de 5 kakémonos ou bannières** :

Cette partie est à ce jour concrétisée. Elle consiste en :

- **deux panneaux** d'exposition amovibles et transportables facilement d'un lieu à un autre, sans trop de difficulté, consacrés à l'histoire de la musique au Châtelet (la fanfare et la lyre châtelaine. Ils accompagnaient 2 bannières qui ont été présentées au public à l'occasion des journées du patrimoine aux archives communales place de la scierie, en face de la poste.
- **trois autres panneaux** racontent la vie et l'œuvre du docteur Paul Vivier. Ils ont été exposés et le sont encore au centre médico-social du Châtelet qui porte désormais son nom.
  - **Et enfin, un troisième volet comprenant la création de 10 panneaux signalétiques** installés à différents endroits du village, en pierre de lave : Ces endroits recèlent des trésors cachés du patrimoine communal encore existants ou aujourd'hui disparus. Je veux parler de :

- l'emplacement de l'auditoire
- De la vieille fontaine près de la mairie
- De la mare du château
- Des maisons ouvrières Dolffus
- De la route de Montereau à Melun
- De la quincaillerie rue de l'hôtel de ville
- De l'hôtel des voyageurs à angle de la rue de l'église et de la rue de Melun à Montereau
- De paysans à l'angle de la rue Rambouillot et de la rue du château
- De l'école de garçons des grands jardins
- Et de l'école de filles des grands jardins.

#### **IV Participations :**

- **Le forum des associations** qui s'est tenu cette année près du stade du Châtelet le 3 septembre, a permis de nouer des contacts avec des visiteurs qui eurent quelques velléités d'adhésion mais cela resta sans lendemain.

- **Lors des Journées du patrimoine** présentation à cette occasion des deux bannières de la fanfare et de la lyre qui, restaurées depuis plusieurs années et classées au patrimoine, ne peuvent être exposées à la lumière que quelques jours tous les trois ans. Les heureux visiteurs ont pu bénéficier de ce privilège. Elles étaient accompagnées des 2 kakémonos cités ci-dessus.

- **Nous avons participé à trois réunions**, dont l'une au cœur de l'été, pour la mise en place du projet patrimonial développé ci-dessus.

- **La bourse aux livres**, manifestation incontournable pour notre association a permis des échanges multiples et des rencontres parfois dignes d'intérêt.

- **Au marché de Noël**, le froid « polaire » était de la partie et a sans doute rebuté bon nombre de châtelains. Malgré tout, quelques ventes sont venues apporter un peu de chaleur dans le cœur et dans la caisse de notre trésorier. Cette journée est à reconduire à l'avenir

- **Nous avons apporté notre concours** pour agrémenter le calendrier de l'Avent organisé pour la deuxième année consécutive par la municipalité. La création et la présentation d'un conte pour les petits et pour les grands de 9 à 99 ans, fut notre contribution à cet événement ; Jacky et André s'y sont collés, c'était une grande première pour nous, et ma foi le résultat fut plutôt positif au regard des retours des 20 personnes ayant assisté à la lecture de ce texte dans la salle des granges, ici même, le 19 décembre 2022. Christine, nous avons relevé ton défi !

**« La louve blanche du Mesnil »**, tel était le titre de cette création !

Les personnes présentes souhaitaient que cette lecture fût renouvelée dans d'autres circonstances et en d'autres lieux. Nous verrons bien, mais ceci est une autre histoire !

**Les Vivre au Village de l'année** ont vu paraître, dans la rubrique « la SHCB raconte... »

Une histoire de mameluk par Jean-Jacques,  
La maladrerie et l'hôtel dieu par Patricia et André, ainsi que  
Les chaînes de galériens.

Les capitaineries royales dont celle de Fontainebleau.

J'en profite pour signaler que les recherches, la synthèse et l'écriture de ces deux pages sont très chronophages et les trimestres s'enchaînent à grande vitesse. Cela fait cinquante-huit trimestres depuis 2008 que les deux dernières pages du VAV sont noircies, sans interruption par des membres de notre association ; ainsi nous sommes toujours à la recherche de mains secourables et de sang neuf pour nous accompagner, nous relayer, faire un bout de route avec nous, pour venir nous enrichir de leur savoir-faire, de leur savoir-être et de leurs connaissances. Vous serez accueillis avec plaisir quel que soit votre niveau d'engagement. Chacun à son rythme telle est l'une de nos devises.

Notons tout de même quelques nouvelles recrues qui sont venues nous apporter un peu de baume au cœur avec l'intention de faire un bout de chemin avec nous :

Souhaitons donc la bienvenue à Marine qui nous a rejoints en septembre, à Marc et à son épouse qui ont apposé leur griffe au bas du parchemin il y a quelques semaines.

Merci à eux.

#### **V Rencontres :**

##### ***Avec Mr Bono Michel :***

Monsieur Bono Michel a contacté la SHCB77 afin d'avancer dans ses recherches sur la première victime de Jules Bonnot (un homonyme). Il voulait retrouver la sépulture et des renseignements sur l'homme assassiné en bordure de la RD605 et retrouvé par un garde-chasse de la ferme de la Fauconnière, le 28 novembre 1911 dans le bois de Villabé.

Rendez-vous fut pris le 14 mars 2022 et M. Bono nous raconta les recherches menées par la gendarmerie et la police afin d'établir l'identité réelle de la victime.

Nous nous sommes ensuite transportés sur les lieux afin de visualiser les endroits où se déroula ce drame.

Nous avons ainsi retrouvé l'endroit où Jules Bonnot avait laissé sa victime. Des recherches faites par Jacky auprès de la mairie de Pamfou, ainsi que de celle de Machault, n'ont pas permis de retrouver la sépulture. Le corps a dû être enseveli dans la fosse commune ou dans une concession anonyme. Aucun nom ne figure dans les registres de la commune de Machault.

Pour la petite histoire, il est bon de rappeler que dans cette affaire c'est la docteur Paul Vivier qui est venu sur les lieux constater ce décès.

**Monsieur Mauban**, nous a écrit : il nous a communiqué un supplément d'informations sur la vie d'un de ses ancêtres ancien propriétaire du Château des Dames au début du 19<sup>e</sup> siècle, René Marie Mauban. L'histoire de ce dernier et de sa famille fait l'objet de deux chapitres dans le livre sur le château des Dames de notre ami Jean-Jacques encore en vente.

Alors, « qu'on se le lise ! »

#### **VI Projets en cours et au long cours :**

C'est à peine si j'ose encore évoquer **la brochure sur Louis Puissant**, mais ne remuons pas le couteau dans la plaie encore vive !

**Jean Michel** a toujours les pieds dans l'eau du Châtelet. Nous attendons avec impatience de notre trésorier, les dessous de ses investigations et de son histoire d'eau.

**Guillaume 2**, notre benjamin et néanmoins érudit, car la valeur n'attend pas le nombre des années, s'est attaqué à un beau morceau de l'histoire du Châtelet, « les fermes et les fiefs » des écarts de notre village. Bon courage à lui.

**Étienne**, vient comme force d'appui auprès de Guillaume, pour collaborer avec lui à ce projet de ferme ; son savoir-faire et sa rigueur naturelle feront le reste.

**Jacky**, quant à lui, il cherche ; pour cela il s'est plongé dans les annales du Gatinais et ma foi il a trouvé quelques pistes de travail sur le Châtelet au 12 siècle, période encore inexplorée.

A lui de s'aventurer sur cette « terra incognita », sans s'y perdre toutefois.

#### **Les VAV à venir :**

Les vivre au Village de l'année en cours auront pour thèmes,

« La Cour royale chasse le loup... aux alentours du Châtelet : (1725) »

« Ça pétarade aux alentours de Le Châtelet-en-Brie... »

« Un four à plâtre au Châtelet en Brie... »

**Les archives communales**, reçoivent toujours avec la même constance et la même probité, tous les lundi après-midi, Odile, Michèle, Isabelle, Jacky, Maurice, Évelyne et Patricia ; auxquels sont venus se greffer Monique et Claude Perrin, bienvenue à eux.

Salut encore à Jean-Claude dont l'ombre doit planer sur ces archives qui font partie d'une de ses belles créations et dont il était si fier.

#### **VII Dons :**

Nous avons eu le plaisir de recevoir des mains de Nicole Velluet arrière petite nièce de Paul Vivier, des documents inédits du docteur et de la famille Pierre, d'où est issue Nicole.

Ce sont des photos des actes notariés divers etc. Une photo me tient personnellement à cœur, c'est l'unique document qui peut voir rassemblés, les couples amis, Vivier et Rodin à l'occasion d'un repas. Alors un grand merci Nicole pour ce beau cadeau qui vient enrichir notre documentation.

Pour l'anecdote, je voudrais préciser que ce fonds nommé « fonds Vivier-Velluet » est le dernier document que Jean-Claude a traité, numérisé, classé et qu'il m'a remis le 28 décembre avant de tirer sa révérence. Cela vient donner un peu plus de valeur et d'émotion à ce dossier. Alors merci doublement Nicole.

Merci de votre attention.